



## Je ne fais pas toute mes heure

Par **Le montagnard**, le **09/04/2025** à **18:36**

Bonjour je suis dans la restauration et l'hiver mon patron veut ouvrir que le soir il me paye mon salaire normal met il me dit que je lui dois des heure à t'il le drois car c'est lui qui veut pas ouvrir les midi car il y a pas trop de monde ?

Par **janus2fr**, le **10/04/2025** à **06:37**

Bonjour,

L'employeur doit respecter le contrat de travail et donc vous fournir du travail pour l'horaire qui y est prévu. S'il ne le fait pas, il doit vous payer le salaire normal contractuel. Les heures perdues par sa seule faute ne sont pas à récupérer.